

Ordonnance Souveraine du 17 janvier 1906 promulguant la convention conclue le 7 décembre 1905 avec le Danemark relativement à l'extradition des malfaiteurs

Type	Texte réglementaire
Nature	Ordonnance Souveraine
Date du texte	17 janvier 1906
Publication	Journal de Monaco du 23 janvier 1906 ^[1 p.3]
Thématiques	Traités bilatéraux hors France ; Contentieux et coopération judiciaire ; Mesures de sûreté et peines ; Droit des étrangers

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/ordonnance/1906/01-17-L000049@1906.01.24>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Une convention pour assurer l'extradition réciproque des malfaiteurs entre Notre Principauté et le Royaume du Danemark ayant été signée à Paris, le 7 décembre 1905, par Notre plénipotentiaire et celui de Sa Majesté le Roi de Danemark, et les ratifications de cet acte ayant été échangées à Paris le 17 janvier 1906, ladite convention, dont la teneur suit, recevra sa pleine et entière exécution.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 23 janvier 1906

^{^ [p.1]} <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/1906/Journal-2481>